



## Adhésion 2021

Chère adhérente, cher adhérent,

Chaque jour, les élus de la FDSEA 47 travaillent à vos côtés pour défendre une profession agricole trop souvent décriée. Femmes et hommes de terrain, vos élus vous représentent dans toutes les instances départementales. La Charte d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en est l'exemple le plus parlant... Nous sommes convaincus que personne ne pourra avancer si le flou artistique est maintenu autour de sujets aussi importants que la sécurité juridique de vos exploitations et de vos pratiques...

Adhérer à la FDSEA 47 c'est soutenir une agriculture de qualité façonnant les paysages qui font la fierté de la France, c'est soutenir des exploitations viables, vivables et transmissibles et des pratiques durables...

Adhérer à la FDSEA 47 c'est faire le choix de la qualité des services juridiques, emploi et fiscaux...

Adhérer à la FDSEA 47 c'est aussi choisir de profiter des nombreux avantages de la carte moisson (achats groupés de fioul par exemple) dans un objectif d'optimisation des coûts de production.

Soyez certains, que notre réseau se battra toujours à vos côtés dès lors que les combats sont légitimes...

Nous sommes convaincus du bien-fondé de la défense des paysans français, parce qu'il n'y aura pas de pays sans paysans.

Notre force réside justement dans notre réseau... Des paysans qui se battent quotidiennement, chacun à son échelle, pour redonner un peu de souffle aux exploitations agricoles françaises, qui se battent pour que leur bon sens soit enfin écouté, qui se battent pour que leurs pratiques respectueuses de l'environnement soient enfin reconnues, qui se battent pour faire reconnaître l'utilité de leur profession et la qualité des produits qu'ils façonnent jour après jour...

Premier syndicat agricole de France, la FNSEA est avant tout composée de femmes et d'hommes, d'agricultrices et d'agriculteurs convaincus que c'est en se regroupant que l'on avance efficacement...

Le dégrèvement de la TFNB obtenu en fin d'année est bien le fruit d'un travail collectif... Chaque combat ne peut être gagné que s'il est mené collectivement....



# Adhésion 2021

**98 % de nos adhérents sont satisfaits de nos actions, faites comme eux : adhérez !**

**Pour une cotisation 100 % utile et 100% amortie**

Chaque année, vous nous choisissez pour la **défense** du métier, la **promotion** de l'agriculture et pour l'**expertise** de nos services

**1**

## **Vous êtes Exploitant en activité**

<b>Cotisation de base de l'exploitant :</b>		<b>152 €</b>
<b>Carte moisson nominative par associé(e)s supplémentaire(s) (facultatif)</b>	<b>10 € x.....pers.=</b>	<b>€</b>
	<b>Total</b>	<b>€</b>

**Chèque à l'ordre de la FDSEA 47**



**+**

**2**

**Abonnement couplé Voix de la Terre : tarif préférentiel 38 € (au lieu de 75 €)** **38€**

**Chèque à l'ordre de la VOIX DE LA TERRE**

**=**

**3**

**Votre règlement TOTAL est donc de (1+2, en deux chèques )**

**€**

Bulletin à compléter et à retourner accompagné de votre règlement à la FDSEA 47

Conformément à la loi informatique et libertés du 6/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

\* Règlement disponible sur [www.fdsea47.fr](http://www.fdsea47.fr) ou par mail sur demande